



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE DE TUBERSENT (ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL-SUR-MER)

Arras, le 28 novembre 2023

Par arrêté du 21 novembre 2023, les électeurs de la commune de Tubersent sont convoqués **le dimanche 7 janvier 2024 et en cas de second tour le dimanche 14 janvier 2024**, en vue de compléter le conseil municipal (5 sièges à pourvoir).

Les déclarations de candidature seront reçues à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer (7 rue d'Héraumbault, 62 170, Montreuil-sur-Mer) :

Pour le 1er tour de scrutin : du jeudi 14 décembre 2023 au mercredi 20 décembre 2023 inclus de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 16h, ainsi que le jeudi 21 décembre 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les candidats inscrits au premier tour de scrutin sont d'office inscrits au second tour de scrutin si celui-ci est nécessaire.

Pour le 2nd tour de scrutin : le dépôt des candidatures n'est ouvert que si au premier tour de scrutin le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir. Dans cette hypothèse, le dépôt des déclarations de candidature aura lieu du lundi 8 au mardi 9 janvier 2024 inclus de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)